

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC  
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE  
ROUEN  
9, Rue BRISOUT DE BARNEVILLE  
76045 ROUEN

**CLASSEMENT**

L'Officier du Ministère Public

à

DEHAN - SCHINAZI  
AVOCATS A LA COUR  
174 RUE DE COURCELLES  
75017 PARIS

**Références à rappeler :**

Rédacteur : CP

Maître,

En réponse à votre requête concernant j'ai décidé de procéder au classement de cette(ces) contravention(s). il m'est agréable de vous informer que

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **025611** CONDUITE D'UN VEHICULE A MOTEUR SANS RESPECTER UNE RESTRICTION D'USAGE MENTIONNEE SUR LE PERMIS DE CONDUIRE ART.R.221-1-1 §III, ART.R.221-19 C.ROUTE. ART.3, ART.7 §IV, ANX.1 ARR.MINIST DU 20/04/2012. ART.R.221-1-1 §III, SV C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à \_\_\_\_\_, en date du \_\_\_\_\_  
par procès verbal n° \_\_\_\_\_ dressé par \_\_\_\_\_  
avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :

Je vous prie de bien vouloir informer \_\_\_\_\_ de cette décision.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Fait à ROUEN, le 26/09/2022

**L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC**

